Ecole Elémentaire
Le Sylphe du Grand Bois
40, rue Marquiset
70800 FONTAINE-LES-LUXEUIL
03 84 94 80 10
prim-fontaine-les-luxeuil.ac-besancon.fr
ecole.fontaine-les-luxeuil@ac-besancon.fr

Conseil d'école 1er trimestre

Ecole élémentaire publique de Fontaine-les-Luxeuil
Vendredi 17 novembre 2023 – 17h30

Personnes invitées :
M. Chassard (maire de Fontaine-les-Luxeuil), M. Laurent (maire d'Hautevelle), Mme Antoine (1er adjoint au Maire, chargée des affaires scolaires de la commune de Fontaine), Mme Raba (Inspectrice de l'Éducation Nationale), Mmes Correia, Géhant, Hacquard, Hubschi, Fourrier, Leclerc et Nunes, M. Héliot (représentants élus des parents d'élèves), Mme Douche (directrice du périscolaire de Fontaine), Mme Roth (psychologue scolaire), Mme Jodry (rééducatrice RASED), M. Ala (Appui de circonscription et Professeur des Écoles chargé d'un projet de territoire), M. Garret (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale), Mmes Laïb, Vincent et Dollois, MM. Lemort et David (enseignants).

Personnes excusées :
Mme Dollois, Mme Jodry, M. Ala, Mme Leclerc, Mme Géhant, Mme Fourrier.

Personnes présentes :
M. Chassard , Mme Antoine ;
Mme David (adjointe chargée des affaires scolaires à la commune de Hautevelle)
Mmes Hacquard et Nunes ;
Mme Douche ;
Mmes Hue, Laïb et Vincent, MM. David et Lemort.

Procès verbal du conseil d'école

1- Résultats des élections
Les élections au Conseil d'École ont eu lieu le vendredi 13 octobre, uniquement par correspondance, et les résultats ont été dépouillés à partir de 16h45 par le bureau de vote constitué de 3 parents pour les représentants de parents d'élèves et M. David et Mme HUE du côté enseignant. Le taux de participation à cette élection était de 75,49% contre 66,43% l'année précédente (67 suffrages exprimés et 10 bulletins blancs ou nuls).
Les candidats à l'élection étaient constitués en une seule liste et ils ont donc tous été élus, à savoir :

Titulaires	Suppléants
Amélie LECLERC	**Virginie FOURRIER**
Caroline NUNES	**Christophe HELIOT**
Jessica HACQUARD	**Séverine HUBSCHI**
Chloé GEHANT	**Isabelle CORREIA**

2- Evolution des effectifs depuis le dernier Conseil d'École et organisation pédagogique
Les effectifs étaient de 89 élèves lors du 3ème Conseil d'École de l'année scolaire 2022-2023.

- A la rentrée septembre, 14 élèves sont entrés en CP en provenance de l'école maternelle de Fontaine et 1 élève a été maintenu dans cette classe.
- 16 élèves ont quitté le CM2.
- 1 élève est arrivé en provenance d'une autre école en CP.

CP Mme Laïb/ Mme Vincent	CE1-CE2 Mme Hue/ Mme Dollois	CE2-CM1 M. David	CM1-CM2 M. Lemort	Total
16	17 (12 CE1 + 5 CE2)	18 (9 CE2 + 9 CM1)	19 (7 CM1 + 12 CM2)	70

- Mme Hue a été nommé à titre définitif sur le poste de direction d'Hervé Paris (enseignant référent des usages du numérique). C'est Mme Dollois qui assure la décharge de direction le vendredi dans la classe de CE1-CE2.
- M. David reprend donc son poste d'adjoint élémentaire avec les CE2-CM1.
- Mme Laïb à comme l'année précédente la classe de CP à 50% ; elle est complétée par Mme Vincent.

3- Réseau d'Aide, Médecine Scolaire et pandémie

- Le RASED (Réseau Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté) est composé d'une psychologue scolaire, Mme Patricia ROTH et d'une enseignante à dominante pédagogique, Mme Esther JODRY.
  Les interventions du Réseau se font sur demande des enseignants et quelquefois des parents, toujours avec l'autorisation et la collaboration de la famille de l'enfant. L'enseignant renseigne alors une fiche de demande d'aide qui sera analysée en synthèse par les membres du réseau.
  Le RASED couvre un secteur de plusieurs écoles : les 3 écoles de Saint-Loup (Centre, Chanois, Mont Pautet), Magnoncourt, Corbenay, Fontaine (élémentaire et maternelle), Aillevillers (élémentaire et maternelle), Fougerolles. Ce qui correspond à un nombre d'environ 850 élèves, dont 2 Ulis (1 au Chanois, 1 à Fougerolles).
  L'an dernier, 11 demandes ont été faites sur l'école de Fontaine contre 12 cette année.
- Nous faisons toujours partie des secteurs découverts en ce qui concerne le médecin scolaire, notre référent en matière de santé est le médecin départemental, le docteur Guillaume. Il ne se déplace pas mais demeure consultable par email ou téléphone.
  - les bilans médicaux sont remplacés par un examen infirmier ;
  - les PAI (projets d'accueil individualisé) sont signés par le médecin traitant de l'enfant ;
  - les PAP (plans d'accompagnement personnalisés) ne sont plus validés par le médecin scolaire mais peuvent l'être par le médecin traitant ou éventuellement remplacés par un PPRE.
  - les équipes éducatives se font sans médecin scolaire.

L'infirmière scolaire du secteur, Mme Cordier, interviendra bientôt, auprès de certains élèves de CP.

- Depuis la rentrée 2023 il n'y a plus de protocole Covid. Si un cas est avéré dans une classe, sur demande de notre inspectrice, nous préviendrons les parents de la classe concernée.

4- PHARE

Notre école fait partie du plan PHARE (Programme de lutte contre le harcèlement à l'école), à la demande du ministère un questionnaire d'auto-évaluation anonyme à été réalisé par les élèves du CE2 au CM2. Les résultats du questionnaire n'ont pas permis de montrer de situation inquiétante au sein de notre école.

5- Périscolaire

- Le périscolaire a été à nouveau confié aux Francas à partir du 1er septembre.
- Le centre d'accueil de Fontaine accueille une quinzaine de maternelle et une trentaine d'élémentaire tous les jours.
- A midi, les enfants sont groupés par classe pendant le repas. Les maternelles mangent dans la salle d'activité et les élémentaires dans le réfectoire ce qui permet une meilleure gestion du bruit depuis l'accueil des élèves de Magnoncourt.

6- Sécurité

Deux PPMS doivent être chaque année réactualisés et présentés au Conseil d'École :

- Un PPMS Risques Majeurs incluant par ordre de fréquence estimée l'incendie, la tempête, le séisme, l'accident industriel, le transport de matières dangereuses et le nucléaire. Il doit donner lieu à un minimum de 3 exercices par année scolaire : deux exercices incendie et un exercice autres risques. Néanmoins, il est recommandé au niveau de la circonscription de Luxeuil d'effectuer un exercice incendie par trimestre.
  Dans ce cadre, un exercice incendie a eu lieu le 6 octobre. Tous les élèves et les personnels de l'école ont évacué le bâtiment dans un temps de 2 min 20 s.
- Un exercice d'ampleur académique Risques Majeurs sera déclenché par le rectorat en décembre 2023.
- Un PPMS Attentat-Intrusion qui doit donner lieu au minimum à un exercice par an.

7- Plan de continuité pédagogique

- Dans l'hypothèse de la fermeture d'une classe pour raisons sanitaires, un plan de continuité pédagogique avait déjà été élaboré au sein de l'école en novembre 2020 ; il est renouvelé et mis à jour au début de chaque année scolaire et doit être présenté au Conseil d'École. Les moyens de communication avec les élèves et leurs familles mis en place au cours des deux dernières années ayant fait leurs preuves, ils sont maintenus en l'état :

Nom école	École Élémentaire Le Sylphe du Grand Bois
Adresse de l'école et n° de téléphone	40, rue Marquiset - 70800 FONTAINE LES LUXEUIL - 0384948010 / 0768273857
Nom du directeur	Lorinne HUE
Niveau de classe	.....
Nom de l'enseignant	Nom Prénom
Moyens de communication privilégiés	Courriel : prénom.nom@ac-besancon.fr ENT : **oneconnect.opendigitaleducation.com** Site Internet : http://prim-fontaine-les-luxeuil.ac-besancon.fr/ Classe virtuelle : / Autres : Padlet
Modalités pédagogiques et organisationnelles	Travail quotidien sous la forme d'un pdf à télécharger sur le blog académique de l'école, rubrique ''télétravail'' + lien vers d'autres supports éventuels : vidéos réalisées par les enseignants hébergées sur Viméo, LearningApps, documents

	sur ENT.

Par décision des enseignants de l'école, ce plan est en plus appliqué à tout élève absent de l'école pour au moins une semaine complète, dès lors qu'un motif d'absence légitime a été justifié par les parents.

8- Règlement intérieur

- La dernière modification du règlement de l'école a été effectuée le 10 novembre 2017 pour prendre en compte le changement du jour de décharge de direction.
  Le conseil d'école adopte le règlement intérieur à l'unanimité.

9- Évaluations Repères de CP, CE1 et CM1

- Entre le 11 et le 22 septembre, les élèves de CP, CE1 et CM1 ont été soumis à des évaluations nationales dont les résultats anonymés sont remontés par la voie hiérarchique. Elles répondent à un triple objectif :
  - donner des repères aux enseignants pour aider les élèves à progresser ;
  - permettre d'avoir localement des éléments pour aider les inspecteurs dans le pilotage de proximité ;
  - ajuster les plans nationaux et académiques de formation et proposer des ressources pertinentes.

Les items qui présentent le plus de difficultés pour les élèves sont :

- **<u>en CP</u>**

. reconnaître des lettres : 40% d'élèves en difficulté
. connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent : 67% d'élèves en difficulté
. manipuler des phonèmes : 66% d'élèves en difficulté
. résoudre des problèmes : 47% d'élèves en difficulté
. quantifier des collections : 40 % d'élèves en difficulté

- **<u>en CE1</u>**

. écrire des mots : 33 % d'élèves en difficulté
. lire à voix haute des mots : 42% d'élèves fragiles
. lire à voix haute un texte : 41 % d'élèves en difficulté
. comprendre un texte lu seul : 33 % d'élèves fragiles
. résoudre des problèmes : 25 % d'élèves en grande difficulté
. calculer mentalement : 33 % d'élèves fragiles
. additionner : 45 % d'élèves en difficulté
. soustraire : 63% d'élèves en difficulté

<u>- en CM1</u>

. reconnaître les principaux constituants de la phrase : 44% d'élèves en grande difficulté
. lire à voix haute un texte : 25 % d'élèves en grande difficulté
. placer un nombre sur une ligne graduée : 13 % d'élèves en grande difficulté
. poser et calculer : 19 % d'élèves en grande difficulté
. multiplication : 69 % d'élèves en grande difficulté
. mémoriser des faits numériques : 56 % d'élèves en grande difficulté
.mémoriser des procédures : 25 % d'élèves en grande difficulté

Les parents ont été rencontrés individuellement au sujet des résultats de leur enfant.

10- Rappel du rôle des DDEN

Mme Georges et M. Garret, Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale de notre école, nous font part de la volonté de l'Union Départementale des DDEN de rappeler les rôles et missions de ces bénévoles, désignés pour 4 ans par le Directeur Académique et qui ont une mission d'inspection des écoles et sont membres de droit des conseils d'école :

- ils sont chargés de veiller aux bonnes conditions de vie des élèves à l'école et autour de l'école ;

- indépendants des différents acteurs de l'école, ils ont un rôle de médiation et de coordination entre les enseignants, les collectivités territoriales, les parents d'élèves et l'Inspecteur de l'Éducation Nationale ; ce sont des partenaires de l'école publique dans l'intérêt des enfants ;

- ils sont garants des valeurs républicaines et se réfèrent, dans leur action, aux principes fondateurs de l'école publique : égalité, gratuité, laïcité ;

- ils observent l'école et formulent des remarques ou des suggestions à propos de tout ce qui touche à la vie de l'école, pédagogie exceptée : la sécurité, la restauration, les bâtiments et le mobilier, les transports, la santé et l'hygiène, et les activités périscolaires.

11- Projet d'école

Actions prévues au projet d'école 2021-2026 qui sont effectives :

- Boulier japonais dans la classe des CE2-CM1.
- Généralisation du quart d'heure de lecture plaisir dans toutes les classes.
- Lire et faire lire : malheureusement Mme Bathelot ne faisant plus partie de l'association, nous revenons au point de départ concernant ce projet d'intervention.
- EMILE : un enseignant, M. Ala, vient les vendredis dans l'école afin d'intégrer l'apprentissage de l'anglais dans les autres disciplines d'enseignement.
- Programmation (initiation au codage informatique) en APC avec les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2.
- Utilisation de l'ENT et du blog école.
- Inscription à linstit'.com pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2.

12- Bilan financier de la coopérative scolaire

- Le bilan financier définitif de la coopérative scolaire, qui a été soumis à un vérificateur volontaire parmi les enseignants et un vérificateur volontaire parmi les parents d'élèves, laissait apparaître un **solde positif de 13 643, 86 €** au 1er septembre 2023.
  Depuis, les dépenses et recettes suivantes ont été enregistrées :

Recettes		Dépenses	
Adhésions coopérative scolaire :	343,50 €	Transport CM1-CM2 au collège	95,00 €
		Adhésion OCCE dptale + assurance	194,51 €
		Linstit.com CE2-CM1 et CM1-CM2	78 €
Total	**343,50€**	**Total**	**367,51 €**
Résultat Négatif		**-24,01 €**	

13- Actions, intervenants et manifestations

Dans le cadre de la semaine du goût qui se déroulait du 16 au 20 octobre, les quatre classes de l'école ont travaillé plus particulièrement sur les 5 saveurs.
Les élèves ont pu goûter ses 5 saveurs, au cours d'un petit déjeuner pris au périscolaire. Nous remercions chaleureusement, la directrice du périscolaire, Viviane Douche, ainsi que l'ensemble de son équipe, pour sa contribution inestimable à la réussite de cette opération.
Toujours pendant la semaine du goût, la classe de CM1-CM2 a pu se rendre, le mardi 10 octobre, au collège de St Loup s/Semouse pour une animation autour du la pomme animée conjointement par Annick Cordier, notre infirmière scolaire, et la documentaliste, Mme Beaudoin.

- L'activité natation a repris depuis le 11 septembre pour les classes de cycle 2 (13 séances) et elles seront suivies par celles de cycle 3 à partir du 13 novembre et ce, jusqu'au 24 mai (13 séances). **Nous remercions vivement les parents accompagnateurs agréés ou non.**
- Le photographe M. Bazin, est venu le vendredi 20 octobre faire des portraits individuels ou par fratries de nos élèves et de ceux de l'école maternelle. Ceux-ci sont vendus jusqu'au lundi 20 novembre sous différentes formes (calendrier, portrait, pochette multi-vues, mug ...) au bénéfice des coopératives scolaires.
- Nous participerons au Téléthon 2023 le 8 décembre, sous la forme d'une marche sportive qui nous mènera à la salle des fêtes de Fontaine-lès-Luxeuil où les élèves seront accueillis par une soupe et une clémentine. Cette marche sera sponsorisée par l'association jeux d'enfants.
- Cette année, le marché de Noël des écoles sera organisé à la salle polyvalente. Il aura lieu le vendredi 15 décembre. Il y aura un spectacle de Noël donné par les enfants et sera suivi de la vente des objets réalisés par les élèves en classe ainsi que d'une buvette.
- La vente de sapins au bénéfice de l'école aura lieu du 17 novembre au 1er décembre et les sapins seront livrés à l'école élémentaire le 8 décembre 2023.

14- Questions diverses :

- Mme Antoine s'engage à transmettre la demande émanant de Mme Géhant concernant la mise en place d'un transport scolaire pour le hameau de La Motte.

- Nous remercions la mairie pour les travaux réalisés : mise en place de détecteurs de fumée et réparation des rideaux dans les différentes salles.
- Une réflexion est lancée pour accentuer la sécurisation de la sortie de la classe de CP côté rue Marquiset.
- Les barreaux manquants dans la cour seront remis en place dès que le temps le permettra (soudure).
- Le chauffage sera légèrement réhaussé dans les différentes salles de classes.

La séance est levée à 19h30.

Signatures

Le président de séance, Lorinne Hue

Le secrétaire de séance, Thomas Lemort